



# RESEAU MIHARI

*Mitantana HArena an-dRanomasina avy eny Ifotony  
Aires Marines Gérées Localement  
Locally Managed Marine Areas*

*Lundi 01 Octobre 2018*

# Historique

**2006** : Création de la première LMMA dans le Sud de Madagascar

**Juin 2012** : Premier Forum de LMMA aboutissant à la création du réseau MIHARI

**27 – 31 Juillet 2017** : 4<sup>ème</sup> Forum National MIHARI marquant un tournant pour le réseau

**31 Juillet 2017** : Election du premier Président National, Hermany Emoantra

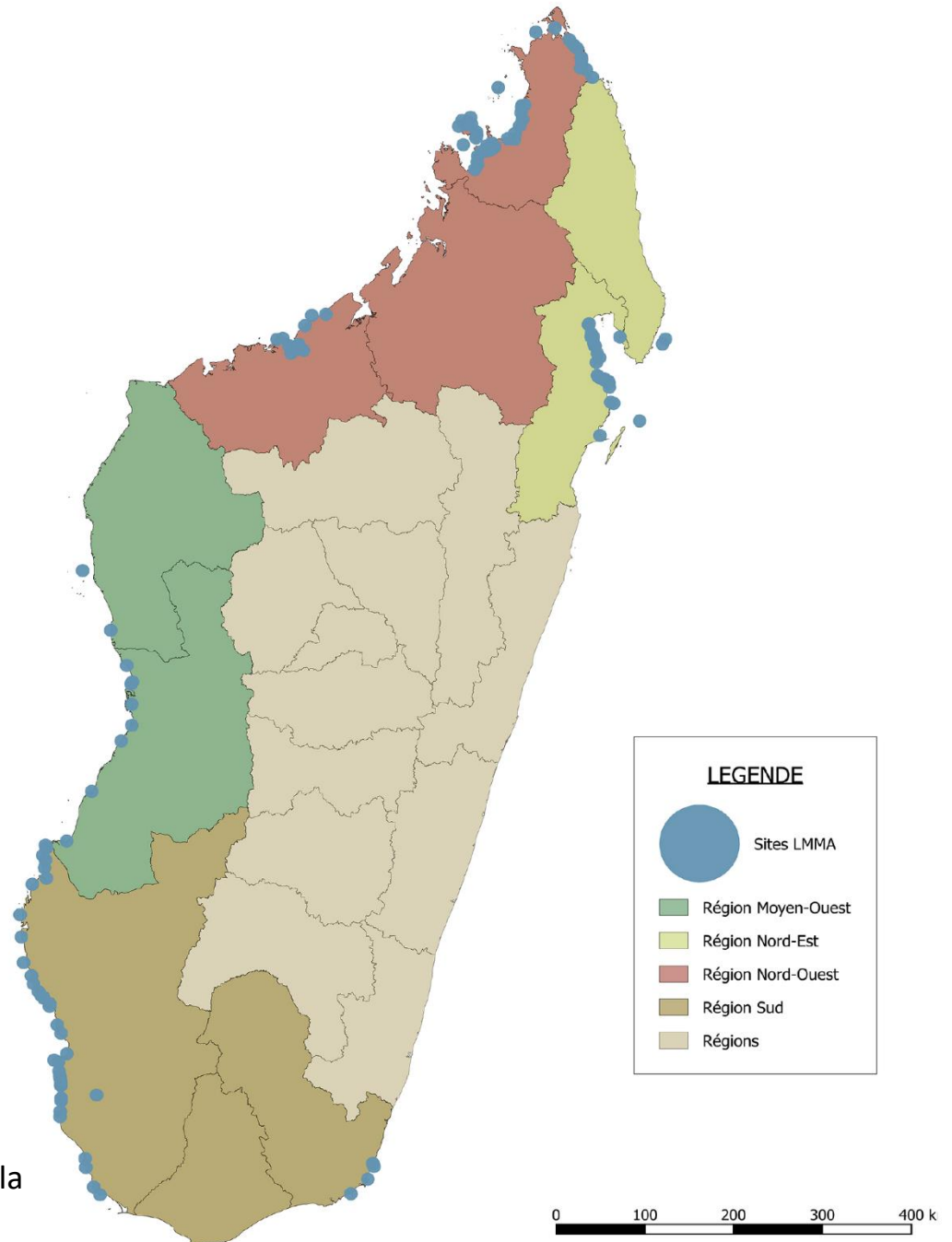
**31 Juillet 2017** : Adoption de trois motions sur les défis des petits pêcheurs de Madagascar

**6 Mars 2018** : Affiliation des 23 organisations institutionnelles membres du réseau

# LES SITES LMMA A MADAGASCAR

- > 14,000 km<sup>2</sup> sous gestion locale
- > 80 LMMA
- 23 organisations d'appui

Les Aires Marines Gérées Localement (en anglais: *Locally Managed Marine Areas* ou *LMMA*) sont des aires de l'océan gérées par les communautés côtières dans le but de contribuer à la protection des ressources halieutiques et la biodiversité marine.



# Les organisations membres de MIHARI





# MIHARI

## VISION

« Les ressources marines et côtières sont gérées de manière efficace par les communautés locales en respectant les droits traditionnels et lois en vigueur à M/car, et en favorisant le développement durable pour l'amélioration du niveau de vie des communautés et la résilience des écosystèmes »

## MISSION

« Rassembler les communautés côtières afin d'accroître leur force et leur capacité technique à défendre leurs intérêts, et leur permettre de partager leurs expériences pour améliorer et pérenniser la gestion des aires marines »



# LES OBJECTIFS



Echange de bonnes pratiques



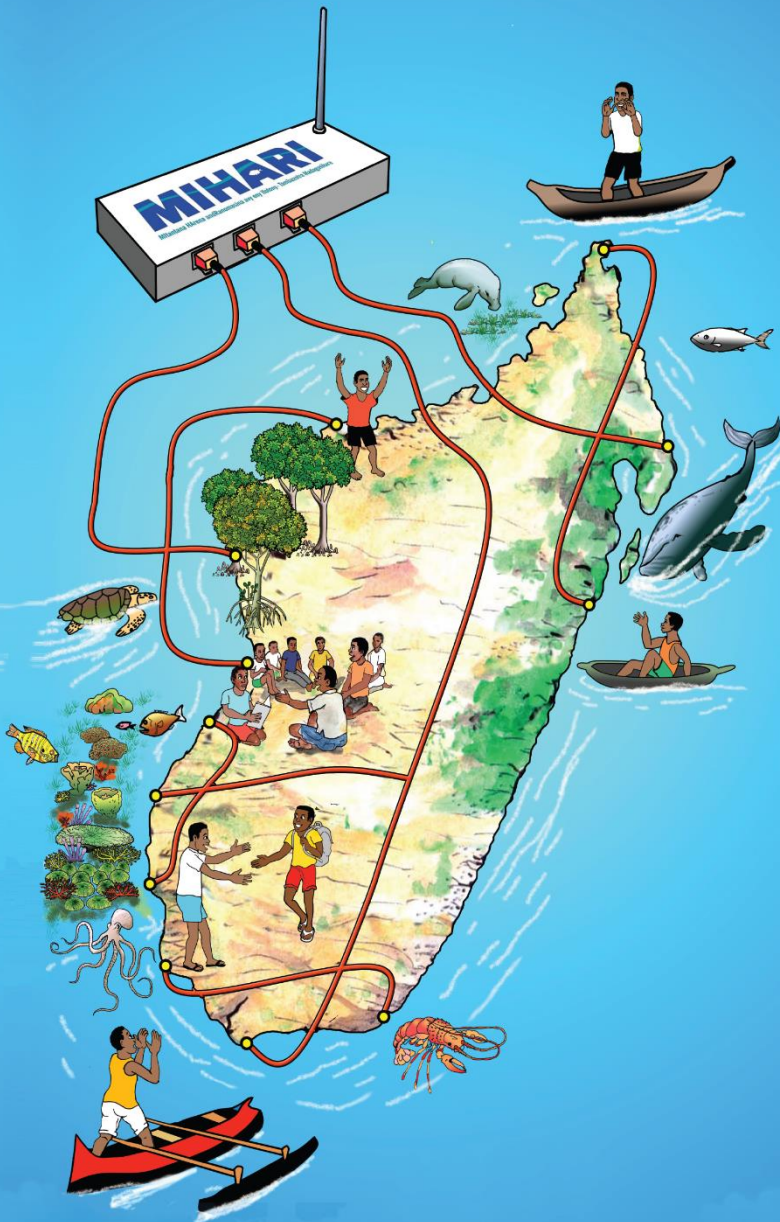
Renforcement de capacités



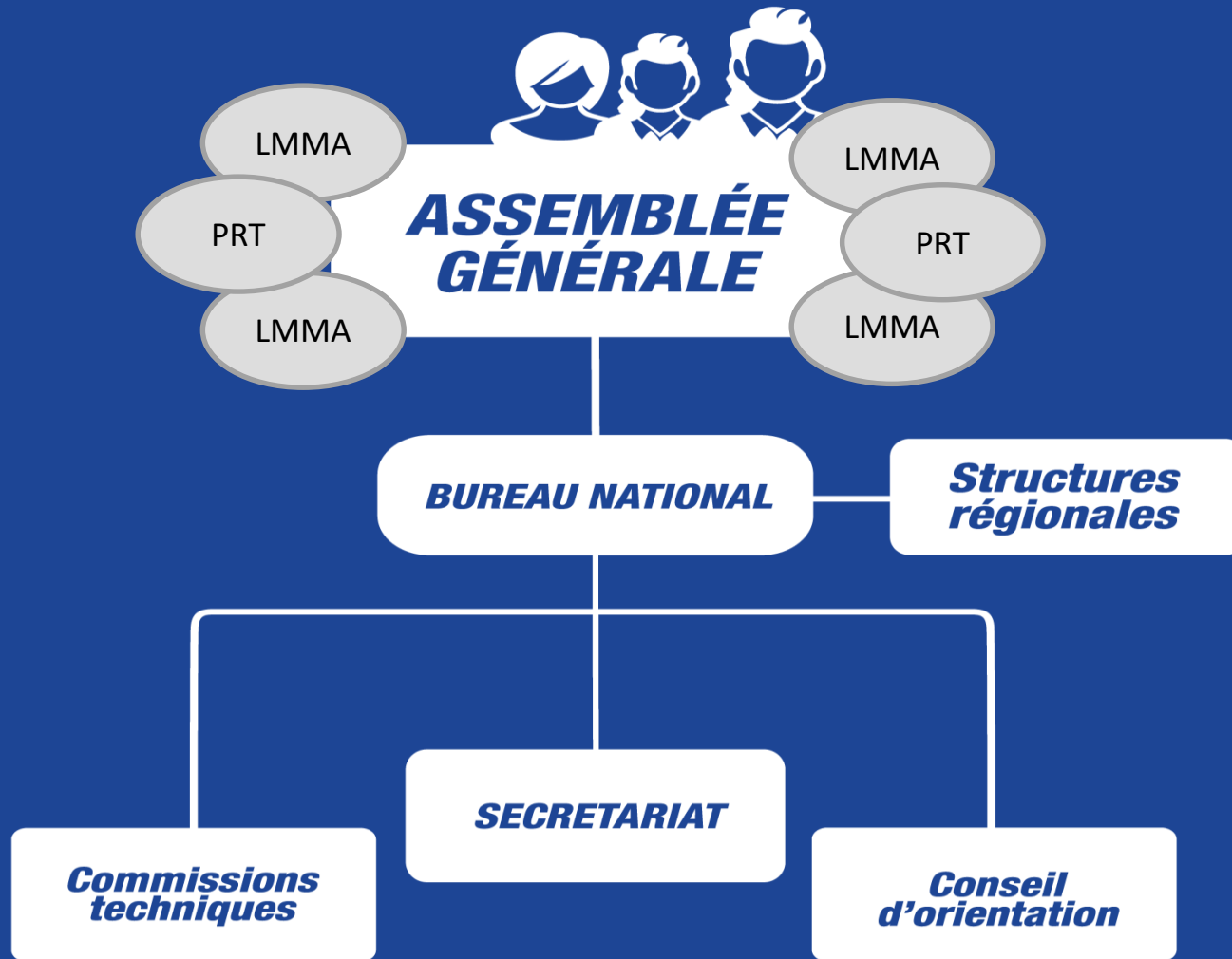
Porte parole des pêcheurs



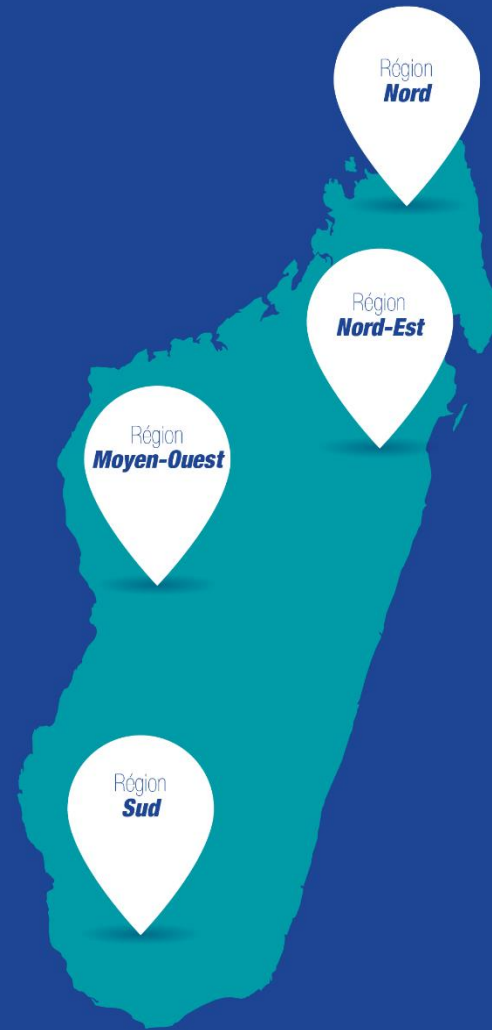
Pérennisation financière des pêcheurs



# STRUCTURE DU RESEAU MIHARI



# LES QUATRE REGIONS MIHARI





# MIHARI MOYEN OUEST: Menabe et Melaky



- Point focal du réseau dans la région Moyen Ouest
- Assistance technique aux membres du réseau
- Mise en œuvre et suivi des activités (PTA)
- Synergie entre les partenaires dans la région
- Visite périodique des LMMA
- Développement d'un partenariat (autorités, OSC, secteur privé)
- Contact relai entre CN et CR
- Appui dans l'opérationnalisation de la structure du réseau
- Contribue aux collectes des données utiles pour le réseau



# LES LMMA

- **Au total, 21 LMMA dans la région MW (BD) qui ont des organismes d'appui**
- **Présence des LMMA orphelines et potentielles**

## Rôle:

**Assurer la gestion durable des ressources naturelles  
au niveau local**



# LES PARTENAIRES DANS LE MOYEN OUEST

- **WWF**

- **BV**

- **LOUVAIN**

- **FANAMBY**

- Apport technique  
(intervention directe/relai  
entre communauté et  
réseau/...)

- Appui et conseil

- Apport financier: lors des  
grands évènements MIHARI



# LES OUTPUTS

Motion 1: Officialisation et mise en œuvre des Dina en matière de gestion des ressources naturelles

Motion 2: Régulation des engins de pêche

Motion 3: Création d'un droit de pêche communautaire exclusif sur la bande littorale





# AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MOTION: CAS MOTION 3

- Identification des enjeux conflictuels au niveau des pêcheurs, adoption motion
- Rencontre avec l'ancien ministre des ressources halieutiques et de la pêche M. GILBERT FRANCOIS: présentation des 3 motions, préparation d'une conférence de presse conjointe pour la présentation des motions au public
- Renforcement de la portée des motions, les communautés ont signé des pétitions, lors de l'atelier régional nord-ouest à Nosy-be en avril 2018 et de l'atelier régional sud à Mangily, Toliara en mai 2018.
- Lobbying auprès du ministère MRHP
- Rencontre avec le MRHP (M. AUGUSTIN ANDRIAMANANORO) et son équipe le 19 juillet 2018: témoignage sur les défis auxquels les petits pêcheurs font face/présentation de la motion 3 adoptée à fort-dauphin
- Engagement du ministre à mettre en œuvre la création d'un droit de pêche exclusif aux petits pêcheurs de Madagascar
- Mise en place d'un comité mixte composé de tous les partenaires œuvrant dans le secteur de la petite pêche y compris les groupements des pêcheries artisanales et industriels, MIHARI, des représentants du MRPRH pour l'élaboration d'un décret relatif à la zone de pêche exclusive (TDR validés)
- Communiqué de presse conjoint MRHP-MIHARI

## **En cours:**

- Comité mixte en place
- Réunion périodique de la comité mixte
- Elaboration décret relatif à l'objet de la motion





A man is seen from the side, sitting in a traditional wooden boat on a body of water. The boat has a large, rectangular sail made of a light-colored material with a green border. The man is wearing a dark blue shirt and is looking towards the right. The background shows a clear blue sky and a distant shoreline with green trees.

# MERCI ! MISAOTRA BETSAKA! THANK YOU!



[www.mihari-network.org](http://www.mihari-network.org)



[/miharinetwork](https://www.facebook.com/miharinetwork)



[@LMMAMada](https://twitter.com/LMMAMada)



Réseau MIHARI - MIHARI Network